

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



31 janvier 2020

Source : site de la commune

DÉROULEMENT DE LA SOIRÉE

- mot de bienvenue de la FE 53 ;
- rapport moral ;
- rapport d'activités ;
- rapport financier ;
- approbation des rapports ;
- élections ;
- échanges avec la salle ;
- verre de l'amitié ;
- conférence sur les pesticides.



Mot de bienvenue de la FE 53 et rapport moral
par Benoît DUCHENNE
Secrétaire de la FE 53



Image : OF



Mot de bienvenue de la FE 53 et rapport moral

Il y a 9 ans, naissait la fédération pour l'environnement en Mayenne créée par 8 associations très vite rejointes par d'autres associations locales dont la création était souvent en réaction à l'émergence de projets agricoles, industriels pour lesquels les droits des riverains, les droits de la nature et l'intérêt général passent au second plan.

La diversité des associations est la première richesse de notre fédération ; 25 associations en 2019

des associations aux compétences complémentaires :

MNE pour la connaissance et la préservation de notre patrimoine naturel, **Place au vélo** pour faire une place et développer les déplacements doux, **Vents citoyens** pour favoriser l'implication des citoyens et développer les énergies renouvelables, le **CRI 53** pour défendre les riverains de la LGV contre des nuisances sous-estimées et faire évoluer la réglementation, **ADTERA** nouvelle association qui veille sur les consultations et enquêtes d'utilité publique pour les projets agricoles et sur le bien-être animal ;

des associations locales, sentinelles de l'environnement et actrices sur leur territoire : Entre Taude et Bellebranche et Pays de Loiron environnement, la sauvegarde de la Charnie, et à des échelles plus petite l'association du **Bel air de la Ricoulière, Les amis de la Vaudelle, Saint-Michel de Feins, Les Bruants** à Soulgé-sur-Ouette par exemple ou **3PMN à Ahuillé** avec laquelle nous travaillons depuis plusieurs années et qui frappe à la porte ;

Des associations qui se créent en réaction à un projet sont actives ou en sommeil, qui ont permis des mobilisations locales, de faire évoluer les projets et parfois évoluent en association sentinelle de l'environnement sur leur territoire...

L'ADTEC, EDE, ...

La fédération est en perpétuel mouvement ainsi en 2019 elle a accueilli le **Collectif bocage 53**, pour veiller, intervenir sensibiliser pour tenter d'inverser la régression accélérée de notre bocage, un enjeu essentiel pour la Mayenne en terme de qualité de vie, de biodiversité de protection de l'eau et des sols, Ce collectif a su mobiliser d'autres associations et citoyens qui ne sont pas dans notre réseau il comporte aujourd'hui 11 associations dont les chemins de traverse et 34 adhérents dont de nombreux actifs. Le collectif bocage a permis aux associations d'intervenir dans l'enquête publique de plusieurs PLUI qui sont en cours de finalisation et de dénoncer les insuffisances et l'indigence de certains PLUI dans la protection du bocage, de la biodiversité et des trames verte et bleue.

S'Il fallait reprendre dans notre bilan l'ensemble des actions de toutes les associations, nous serions surpris par l'ampleur du travail mené...



Mot de bienvenue de la FE 53 et rapport moral

Ajouter l'investissement de quelques bénévoles et leur montée en compétences et vous aurez la 2^{ème} richesse de la fédération : sur des dossiers aussi techniques que les permis miniers, APROCHIM, la méthanisation, les carrières, l'eau, la participation aux enquêtes publiques,... etc - nous disposons aujourd'hui de véritables experts. A ce propos, nous ne pouvons lors de cette AG passer sous silence l'agression dont a été victime Roger Godefroy et ne pas saluer son courage pour reprendre et continuer son action.

Notre troisième richesse c'est le travail en réseaux multiples : méthanisation, collectif plein air, ondes magnétiques... ce sont ces réseaux multiples informels ou structurés qui permettent la formation de nos bénévoles et notre capacité à agir. FNE Pays de la Loire dont nous sommes membres nous permet une représentation au niveau régional et au-delà nous permet de faire entendre notre voix et mieux de peser dans des dossiers comme APROCHIM encore, sur les nouveaux arrêtés pesticides, ou sur le suivi des sites SEVESO. L'expertise juridique de FNE Pays de la Loire et les formations sont des atouts essentiels pour notre fédération. FNE a aussi mis à disposition le site Sentinelle de la nature en 2019.

FE53 est ainsi devenue une fédération dont les positions sont attendues, écoutées par les administrations, un certain nombre d'élus et d'entreprise et est présente dans de nombreuses commissions environnementales
2019 a été l'échéance pour renouveler à la fois son agrément au titre de la protection de l'environnement et son habilitation pour prendre part au débat sur l'environnement et participer aux instances consultatives. La constitution de ces dossiers a représenté un travail conséquent au cours de cette année.

Chacun d'entre nous connaît nos limites en particulier nos faibles moyens humains, mais pourtant, la fédération poursuit son chemin et est présent sur de nombreux dossiers pour défendre les intérêts de la nature et des citoyens, pour faire prendre en compte les riverains, pour travailler avec les services de l'état, avec des entreprises sur des propositions et des améliorations des projets ou pour aller devant les tribunaux quand la situation l'exige.

Grâce à Alain Roussard, FE 53 est en train de constituer son site internet qui lui permettra d'être plus visible de mieux communiquer mais aussi de valoriser, coordonner les actions de toutes les associations adhérentes dont l'ampleur est difficile à montrer dans une assemblée générale comme celle-ci.

Sur ce chemin, nous avons besoin que de nouveaux bénévoles s'engagent dans la fédération.



Mot de bienvenue de la FE 53 et rapport moral

S'engager dans la fédération c'est une belle aventure d'une impérieuse nécessité dans le contexte que nous vivons, avec cette actualité criante du dérèglement climatique et de l'usage des pesticides que l'on n'arrive pas à réduire, (d'où la conférence qui va suivre avec la participation du CIVAM BiO).

Nous observons avec bonheur l'émergence forte d'actions citoyennes, l'appel des coquelicots, la Marche pour le climat, ... auxquelles nous participons. Nous devons tisser des liens entre tous ces mouvements pour imprimer de vrais changements dans la société.

Et je voudrai terminer ce rapport moral en vous présentant à la veille des élections municipales le PACTE pour la transition

Le Pacte pour la Transition vise à proposer 32 mesures concrètes pour construire des communes plus écologiques et plus justes.

Ces mesures ont été rédigées par une cinquantaine d'organisations, une large consultation citoyenne et un comité d'expert·es.

Les citoyen·e·s pourront ensuite suivre et accompagner les municipalités dans la mise en œuvre des engagements pris, tout au long.

Je vous invite à adresser ce pacte aux candidats et à recueillir leur signature.



QUI ADHÈRE À LA FÉDÉRATION ?

25 ASSOCIATIONS FÉDÉRÉES représentant près de 1 000 adhérents

- ❖ Mayenne Nature Environnement (MNE)
- ❖ Entre Taude et Bellebranche
- ❖ Les Bruants
- ❖ Jamais de porcherie industrielle à Arquenay
- ❖ Place au vélo
- ❖ Les amis de la Vaudelle
- ❖ L'APEC (Association pour la protection de l'environnement de Brée, Montûrs et Saint-Ouen-des-Vallons)
- ❖ Ville campagne Bois Gamats
- ❖ Le CRI 53 (ex-Préaux Environnement)
- ❖ Le Bel Air de la Ricoulière
- ❖ Pour l'environnement et la nature protégée (Saint-Georges Buttavent)
- ❖ Collectif pour la sauvegarde de la Charnie
- ❖ Rocade Nord Pays de Château-Gontier : pourquoi ?
- ❖ Bonchamp Bon Air
- ❖ 2 APC (Association Air Pur Craonnais)
- ❖ ADTEC (Association de défense du territoire craonnais)
- ❖ Collectif de défense de Saint-Michel-de-Freins
- ❖ CLACPECEB (Comité local contre le projet de centrale d'enrobé à Bonchamp)
- ❖ Bien vivre à Fomentières
- ❖ Evron Défense Environnement
- ❖ Bien vivre sur les hauteurs de Saint-Jean-sur-Mayenne
- ❖ Pays de Loiron Environnement
- ❖ Vents citoyens
- ❖ Collectif « Qualité de vie et droit de savoir à Sainte-Suzanne et Chammes" »
- ❖ ADTERA (pour le bien être des citoyens et des animaux)



OÙ EST IMPLANTÉE LA FE 53 ?



➤ Rapport d'activités

par Alain ROUSSARD
Administrateur de la FE 53



➤ Rapport d'activités

7 GROUPES DE TRAVAIL

- ✓ CARRIÈRE & EXPLOITATION MINIÈRE
- ✓ AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
- ✓ ICPE – ÉLEVAGE & INDUSTRIE
- ✓ MÉTHANISATION
- ✓ DÉCHETS
- ✓ EAU ET POLLUTION
- ✓ ORGANISATION INTERNE



CARRIÈRES EXPLOITATIONS MINIÈRES

Avertissement

Pour élaborer le rapport d'activité de la FE 53, chaque association ou collectif ou adhérent individuel a dû envoyer le sien.

Certains rapports d'activités sont d'une telle densité qu'il est impossible en AG de tout lire. Cependant, les comptes rendus sont affichés entièrement dans ce document, ce qui permet à chacun d'y revenir à sa guise.



« MISE A NIVEAU » CARRIERES
CA FE53 du 6 Décembre 2019

Nomenclature des Abréviations

CDNPS Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites

ICPE Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

CS Comité de Suivi

CDPENAF Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers

AP Arrêté préfectoral

Composition de la CDNPS selon AP du 1^{er} Avril 2019

Jean-Paul BEILLARD et Roger GODEFROY, sont membres titulaires
Benoît DUCHENNE et Philippe LAMBERT sont membres suppléants

21 Carrières en Mayenne (voir le tableau des carrières)

17 Carrières ont l'obligation selon leur AP de mettre en place un comité de suivi.

16 CS sont mis en place, la CARRIERE DE BEAUCE à St Georges Buttavent se déroband à cette obligation car elle estime qu'elle a très peu d'activité.

FE53 ou quelquefois encore MNE sont conviés à ces CS.

Jean-Paul BEILLARD participe aux CS de 15 carrières, accompagné de Roger GODEFROY et quand cela est possible avec les associations FE 53 :

- Bien vivre Nord Mayenne,
- Collectif Charnie,
- Le Bel Air de la ricoulière,

L'association Entre Taude et Bellebranche participe au CS de la carrière MEAC à Bouère



Les principales contraintes des carrieres :

- Dégradation des nappes et cours d'eau par les rejets au milieu naturel.
- L'assèchement des nappes phréatiques par le rabattement.
- Les retombées de poussières par la circulation des engins et les installations.
- Le bruit par les installations de concassage.
- Les tirs de mines par les vibrations et le ressenti de l'onde de choc.
- Les aménagements paysager très souvent délaissés.

Les Pollutions rencontrées.

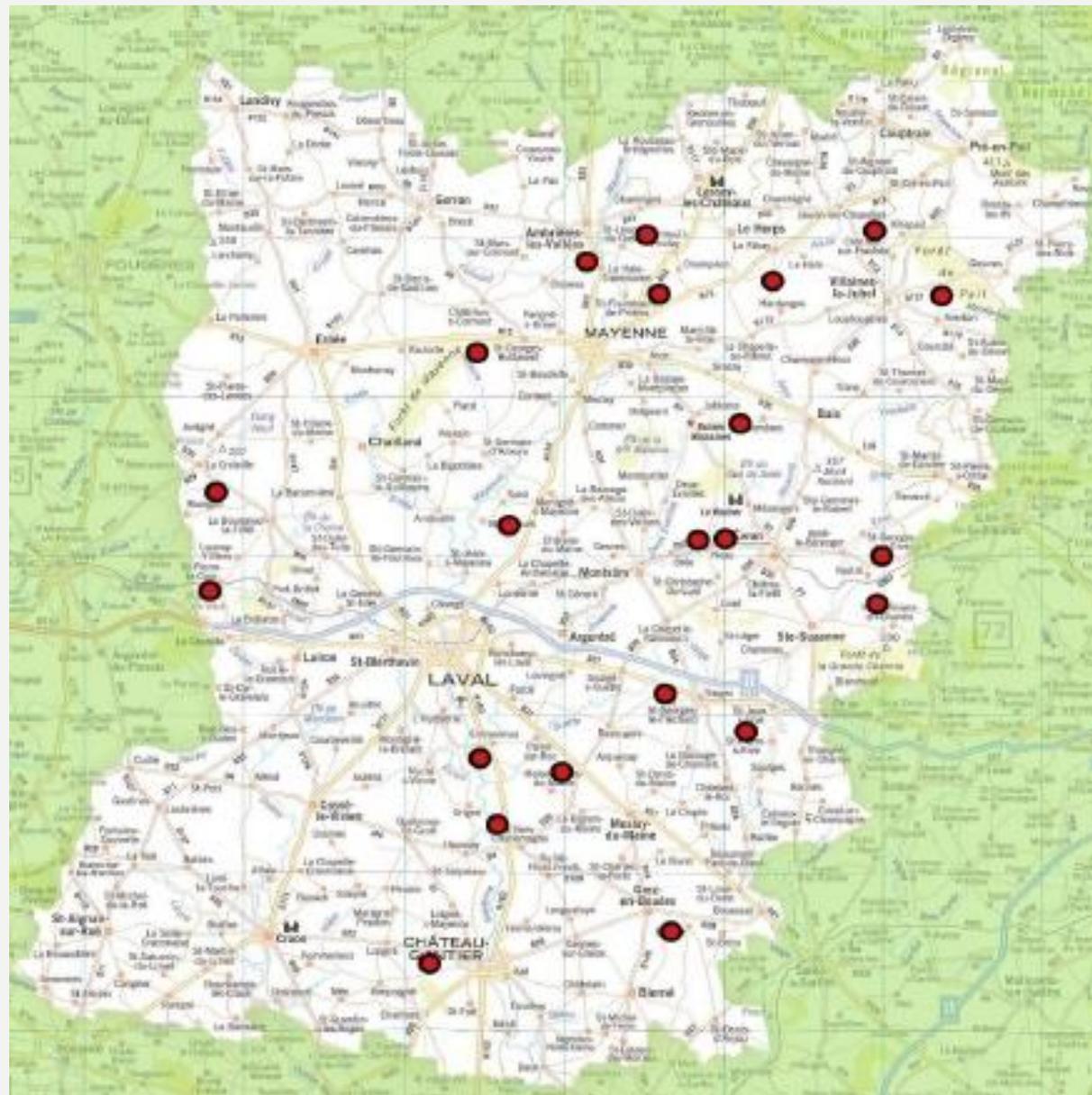
- CARRIERE CHAFFENAY – Entrammes : Poussières installations - Rejet direct eaux de surface partiellement dans la Jouanne.
- CARRIERE BAGLIONE – Maisoncelles du Maine : Rejet MES ruisseau du Blairon – PH élevé.
- LAFARGE GRANULATS – Marigné Peuton : Extension défrichage de 26 Ha de bois et destruction de 41.7 Ha de zone humide.
- CARRIERE BAGLIONE – St George le Flécharde : Rejets MES - Colmatage du ruisseau en aval, 2 dépôts de plainte toujours sans résultat.
- FACO – Vaiges : Perte du ruisseau de Langrotte.
- SAS PIGEON CARRIERES – La Croixille : Rejets MES
- CARRIERE CHAFFENAY – Montflours : Transport routier

- LHOIST FRANCE OUEST – Neau *Geslin* : Carrière en fin de vie – Bassins dépassement DCO – Bruit dépassement Emergence – Rejet MES rivière la Jouanne.
- LAFARGE CIMENT – St Pierre la Cour : Demande de déclassement du bois de la Gravelle zone NC au lieu de NF – 2 tirs de mine de 50 000 t par semaine – 1 incident de tir très sérieux – Détournement du ruisseau sans plantation de ripisylve – Centrale solaire en pré étude de 12 Mégawatt.
- LHOIST FRANCE OUEST -.Torcé Viviers en Charnie : Perte du Ruisseau de l’Ambriers depuis 2014 – Poussières – baisse de la nappe Phréatique – rejet MES dans ruisseau de l’Ambriers
- CARRIERES DE VOUTRE – Voutré : Rejet constant MES ruisseau du Merdereau – PH rejet, 8 corrections a prévoir – Rejet de Poussières – Bruit dépassement émergence – Zones humides compensatoires à réalisé – Trafic camions 200 jour.
- CARRIERE BAGLIONE – Averton : Baisse de la nappe phréatique – Végétalisation qui traine – Surveillance des digues du ruisseau du Moulindu Bois.
- CARRIERE CMGO– La Haie Traversaine : Vente avec Extension en prévision – manque de transparence du CS
- SAS PIGEON CARRIERES – Montreuil Poulay : Peu d’information en CS – pas de schéma des circuits eaux ni de bilan des piézomètres – un projet de forage proche est porté par le syndicat d’eau, qu’elle incidence sur le forage de la carrière ?

REMARQUES :

CETTE ANNEE ENCORE ABSENCE QUASI GENERALE DES SERVICES DE L’ETAT AUX CS.
PREVISION POUR 2020 DE REORGANISATION DE LA DREAL EN 4 POLES SUR 3
DEPARTEMENTS DONT UN POLE POUR LA MAYENNE.

CARRIERES EXPLOITATIONS MINIERES



21 carrières sont
en exploitation
en MAYENNE.



Les 21 carrières en Mayenne

Mise à jour : 5 décembre 2019

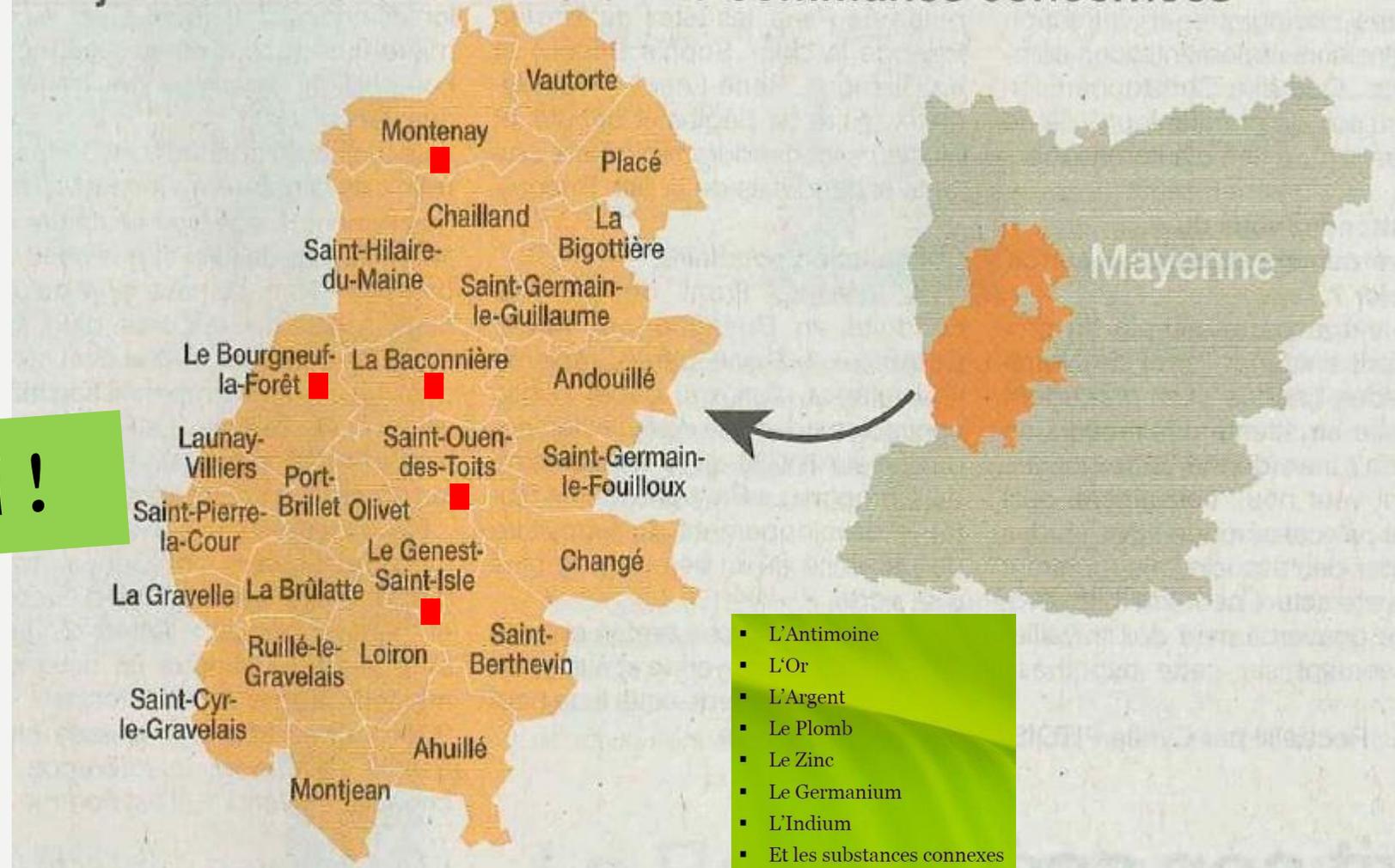
21 carrières sont
en exploitation
en MAYENNE.

Commune	Carrier	Matériau	suivi	délégués	Remarques	Date dernier CS
Sud Mayenne						
BOUERE	MEAC SAS	Blocs marbres	ETB	JV / AB		
ENTRAMMES	SA CHAFFENAY	Roches massives	FE 53	JP B / RG		
MAISONCELLES DU MAINE	BAGLIONE SAS	Sables	FE 53/MNE	JP B / RG	Contrat nature MNE	
MARIGNE PEUTON	LAFARGE Granulats	Sables	FE53	JP B		
St GEORGES LE FLECHARD	Carrières de St GEORGES	Roches massives	FE53	JP B		
VAIGES	FACO	Calcaires	FE53	JP B		
VILLIERS CHARLEMAGNE	HERVE SAS	Roches massives	Absence de CS			
Centre Mayenne						
La CROIXILLE	SAS PIGEON Carrières	Roches massives	FE 53	JP B		
MONTFLOURS	SA CHAFFENAY	Roches massives	FE 53	JP B / RG		
NEAU - Geslin	LHOIST France Ouest	Calcaires	FE 53	JP B	CLCS Fours / CS Carrière	
NEAU/ BREE - la Gare	LHOIST France Ouest	Calcaires	FE 53	JP B		
St PIERRE LA COUR	LAFARGE Ciment	Cimenterie	FE 53/MNE	JP B	CLCS Fours / CS Carrière	
TORCE VIVIERS EN CHARNIE	LHOIST France Ouest	Calcaires	FE 53	JP B / LD		
VOUTRE	Carrières de VOUTRE	Roches volcaniques	FE 53	JP B / LD		
Nord Mayenne						
AVERTON	BAGLIONE SA	Roches volcaniques	FE 53	JP B / DG		
HAMBERS	STAR	Roches massives	Absence de CS		Absence de CS	
LA HAIE TRAVERSAINE	CMGO	Roches massives	FE 53	JP B		
MONTREUIL POULAY	SAS PIGEON Carrières	Sables	FE 53	JP B		
St FRAIMBAULT DE PRIERES	BAGLIONE SA	Sables et graviers	Absence de CS		Contrat nature MNE	
St GEORGES BUTTAVENT	Carrières de BEAUCE	Roches massives	FE53	JP B	Pas mise en place du CS	
VILLEPAIL - JAVRON	GRANULAT EXPANSE DE LA MAYENNE	Roches massives	Absence de CS			

JP B (Jean Paul BEILLARD) – RG (Roger GODEFROY) – JV (Jean VAUZELLE) – AB (Albert BADIER) – LD (Laurent DESPREZ) – DG (Daniel GRIVOT)

DOSSIER PERM OLIVET

Projet de recherche minière : 26 communes concernées



C'est fini !

DOSSIER PERM OLIVET

Pays de Loiron Environnement

Autres Dossiers :

Rapport d'activités simplifié (année 2019)

Organisation d'un débat public "Transition énergétique et aménagement du territoire" (Le Genest St Isle 27/02)

Soirée publique Habitat et transition énergétique (construction, rénovation, isolation) (Olivet : 18/11)

Participation au PLUI du Pays de Loiron (déposition à l'enquête publique, rencontre avec les élus à propos du déclassement du bois des Effretais)

Réunion d'information sur le projet éolien de St|hilaire du Maine (Le Genest St Isle 27/11)

Participation à l'opération coquelicots

Participation au collectif bocage

Participation au CA de FE53

Voir le site de
Pays de Loiron
Environnement :

<https://www.loiron-ruille.fr/business-listing/pays-de-loiron-environnement>



AMENAGEMENT DU TERRITOIRE



ONDES MAGNÉTIQUES

Participation très active d'Albert BADIER à l'Association Nationale Animaux Sous Tension (ANAST), courants vagabonds, et toutes perturbations dues aux installations produisant des ondes électromagnétiques qui impactent les élevages et les individus.

Ce sera probablement malheureusement LE sujet de demain avec l'arrivée controversée de la 5 G.

<https://animauxsoustension.org/>





La FE53 participe à la commission préfectorale de la CDAC (Commission Départementale d'Aménagement Commercial de la Mayenne). Ça concerne par exemple l'agrandissement de Bricomarché à St Fort ou du Super U à Evron (4 réunions en 2019).

ACTIVITE 2019 de « Place au vélo »

Communication :

- presse écrite (OF, C de la M., « Laval la ville »), radios
- expo/stands (maison des assoc., entreprises TDVet Holvia porc, départ Boucles de la Mayenne sur stand CM, Festi'gamats, cité administrative, forum des associations),
- gilets fluorescents PAV, panneaux mobiles sur le respect des sas vélos, réunion (TEM/DDT/CD)
- Baromètre des villes cyclables (enquête)

Apprentissage/ remise en selle/ formation :

- . 3 adultes en séances particulières.

Place au vélo : « Il faut améliorer la cohabitation »

Philippe Mottier est le président de l'association Place au vélo, à Laval.



Philippe Mottier.

Quels messages adressez-vous au quotidien aux usagers du vélo ?

Nous faisons des campagnes de prévention pour qu'ils équipent les vélos avec des éclairages. Cette année, on a remarqué qu'il y avait moins de cyclistes non équipés.

Nous rappelons aussi aux cyclistes qu'ils n'ont pas leur place sur les trottoirs. Mais il faut ensuite que les automobilistes acceptent que les cyclos soient sur la chaussée.

piétons circulent au même endroit. Le danger vient des motorisés.

Le cycliste se croit-il tout permis ?

On ne peut pas dire ça. Place au vélo lutte contre les cyclistes qui roulent sur les trottoirs. Plus on sera nombreux et visibles sur la chaussée, plus on sera respectés. Faisons-nous voir. C'est un rapport de force. Il faut surtout améliorer la cohabitation, que chacun respecte les autres.

Conseillez-vous le port du gilet haute visibilité en toutes circonstances ?

Moi, j'en ai un même de jour. Je le conseille en particulier dans les grands giratoires pour être plus visibles.

Est-ce un problème d'aménagements ?

En ville, il y a trop de discontinuités dans les aménagements, mais on sait bien que ça n'est pas possible partout. Les pictogrammes au sol ne doivent pas remplacer les bandes cyclables quand c'est possible.

Est-ce contraignant d'entretenir un vélo ?

Si certains ne sont pas entièrement équipés, je pense que c'est par négligence. Notre fédération demande à ce qu'il y ait des feux performants à l'achat d'un vélo. Est-ce qu'on tolérerait de vendre une voiture dont des pièces sont défectueuses ?

Le port du casque doit-il devenir obligatoire ?

On souhaite que ça reste facultatif. Selon moi, c'est quelque chose de personnel. Moi je n'en porte pas et je ne me sens pas en danger en ville. Mais nous communiquons sur le fait que pour être en totale sécurité, il faut s'équiper.

Selon la Police nationale, votre message est de dire que « le plus fort doit faire attention au plus faible ».

C'est le cas dans les zones de rencontres où voitures, vélos et

Article du CDLM 05-12-2020

LE VÉLO

. Collège P. Dubois : contrôle technique des vélos et interventions devant 9 classes de 6^e et 5^e

. Conseil départemental : sensibilisation et accompagnement d'agents du C.D. en groupe en ville (Laval et Mayenne) et découverte par les agents des VAE mis à leur disposition.

Bourse aux vélos :

97 vélos exposés, 69 vendus, 68 propriétaires dont 21 hors de Laval

Bricovélo : 8 séances d'ateliers participatifs avec Bicyclem

Balades :

- une avec le service patrimoine de la ville pour l'encadrement (à Grenoux)



LE VÉLO

- 10 balades urbaines en soirée

Concertation :

Laval-Agglo, Laval, visite de terrain avec 2 élus à vélos (2h),
opération « cœur de ville » en projet,

DIVERS :

- . Vélo Agglo Rétro (organisée par l'office de tourisme)
- . projet « Patavoie » ou voie J. Verne avec Maison de l'Europe et Samuel Pinon (véloroute des Pays de la Loire à Bruxelles)
- . Sensibilisation à l'éclairage des cyclistes, (2 soirs)
- . Comptage des cyclistes (130 en 1h, bon nombre),
- . Promotion du programme ALVEOLE avec les bailleurs sociaux (financement de parkings vélo),
- . Installation des 20 panneaux mobiles sur les distances de dépassement des cyclistes



LE PLUi de LAVAL AGGLO

3 PMN

Rapport d'activité :

- participation aux réunions des PPA pour élaboration du PLUi Laval-Agglo.
- collaboration au collectif bocage et action de préservation du bocage contre la fibre.
- participation à l'avis des PPA au PLUi Laval-Agglo pour MNE et FE53.
- participation à l'écriture de la déposition MNE/FE 53 à l'enquête publique PLUi Laval-Agglo.
- soutien et aide à des particuliers dans leurs dépositions à l'enquête publique PLUi Laval-Agglo.

Protection des Milieux Naturels – Ahuillé



LE BOCAGE

Un écocide inconscient ! – la lettre ouverte aux
mayennais du Collectif Bocage 53

leglob-journal.fr 12 décembre 2019

<https://leglob-journal.fr/un-ecocide-inconscient-la-lettre-ouverte-aux-mayennais-du-collectif-bocage-53/>



Écocide ? Le mot est fort, mais le Collectif Bocage 53 l'assume. Il préconise le rejet des PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal) par les autorités car ils passent à côté des enjeux du futur : climat et biodiversité. « L'écosystème bocager est en danger imminent d'anéantissement avec ses fonctions vitales dont nous dépendons : puits de carbone (climat), biodiversité, ressources en eau et protection des sols » estime le collectif mayennais qui ajoute que « cet écosystème constitue notre patrimoine commun, socle et écrin de la pérennité de nos activités et de l'attractivité de notre département ». D'où cette lettre ouverte aux mayennais.

Leglob.journal du 12-12-2019

<https://leglob-journal.fr/un-ecocide-inconscient-la-lettre-ouverte-aux-mayennais-du-collectif-bocage-53/>



11 associations
34 adhésions individuelles

LE BOCAGE

Les Amis de la Vaudelle 2019

Pour commencer l'année sous le signe de l'arbre, notre AG a accueilli Jean-Marc Lalloz, du Collectif Bocage 53. Grâce à sa présentation aussi détaillée qu'engagée, nous avons appris à mieux connaître ce paysage bocager si typique de notre région, ainsi que les menaces qui pèsent sur lui. Cartes et études à l'appui, Jean-Marc nous a démontré comment un bocage préservé et bien entretenu est notre allié indispensable pour lutter contre les défis climatiques et écologiques qui se font déjà sentir.

En mars, nous nous sommes retrouvés au Moulin pour regarder le film *Le Loup dans la Bergerie*, qui décrit le cycle de vie du frelon asiatique et sa prédation sur les abeilles. Nous avons tous été marqués par les images tournées au micro-drone, qui ouvrent une fenêtre étonnante sur la vie dans les nids et dans les ruches environnantes.



Comme tous les ans, le retour des beaux jours nous a vus sortir pour remettre en état les chemins après l'hiver. En plus de l'entretien des chemins de Beauvais, de la Thébauderie et du Hallier, nous avons commencé à débroussailler le chemin de la Boutinière. Nous espérons remplacer le vieux pont en bois sur la Vaudelle cet été pour rouvrir ce beau détour qui relie Saint-Thomas aux itinéraires de Courcité.

LE BOCAGE

La traditionnelle Fête de la Vaudelle a eu lieu cette année à la Basse Corbière chez Sonia et Ed, que nous remercions encore une fois pour leur accueil parfait. Une bonne centaine de personnes ont partagé un repas champêtre avant de s'installer sous les arbres pour jouer aux jeux en bois de Payaso Locco et assister à une pièce de théâtre : *Le Progrès Progresse*, avec le comédien Jérôme Rousselet de la Compagnie Papakaze. La pièce montrait une vision bien déjantée de l'avenir agricole en nous faisant beaucoup rire, et réfléchir tout autant !

Rendez-vous le 28 juin 2020 à la Petite Touche pour fêter la Vaudelle ensemble avec la même formule : repas de midi suivi de jeux et d'animations l'après-midi.

En collaboration avec le Conseil de la Randonnée des Coëvrons, plusieurs membres de l'association ont participé cet automne à un inventaire des chemins pour préparer la nouvelle campagne de fléchage. Une signalétique plus claire et des dépliants descriptifs aideront à rendre nos beaux chemins plus accessibles dès le printemps.



Au niveau de la Communauté de Communes, encore, 2019 a été l'année de la consultation publique sur le Plan d'Urbanisme. Nous nous sommes mobilisés pour déposer plusieurs contributions en faveur de la conservation des milieux naturels, en particulier le bocage et les chemins qui font l'histoire et la richesse de notre paysage.



Pour changer d'ambiance, lors de notre prochaine AG nous vous proposons une sortie au Grand Nord. Vendredi 21 février 2020 notre voisin de St-Pierre sur Orthe, Didier Drouet, écrivain voyageur, viendra discuter avec nous de ses multiples voyages dans l'Arctique et le Groenland, où il a habité plusieurs années avec des Inuits. Si vous êtes impatients de découvrir cet univers, vous pouvez d'ores et déjà vous plonger dans son livre *Esquimau toi-même !* paru en 2018. A lire au coin du feu...

Réunions des conseils d'administration : Depuis la dernière assemblée générale de décembre 2018, le conseil d'administration s'est réuni quatorze fois dont deux séances extraordinaires.

Nouveau Bureau : Lors du conseil d'administration du 28 février 2019, un nouveau bureau a été élu, composé de

Quatre co-présidents : Jean-Luc Frégné, Philippe Guesdon, Hervé Judon et Gérard Quinton
Une Trésorière : Marie Figureau (trésorier-adjoint non désigné)
Deux secrétaires : Maurice Bouttier (suppléant Philippe Moreau)

Le nouveau CA a maintenu les cinq commissions et nommé les responsables suivants :

- *commission « communication-information-formation » : responsable Hervé Judon*
- *commission « finances-technique des projets » : responsable Michel Caillère ,*
- *commission « relations entreprises et collectivités locales » : responsable Philippe Guesdon*
- *commission « éthique-environnement » : Hervé Judon*
- *commission « emploi »: responsable Gérard Quinton (commission en sommeil)*

Rencontres citoyennes (RID) : Le CA s'est donné pour objectif de faciliter et d'organiser des rencontres citoyennes appelées : RID (réunion d'information décentralisée). Les objectifs de ces réunions : informer les participants (tes) sur l'évolution des projets, initier la création de clubs d'investissements spécifiques les CIERC (club d'investissement des énergies renouvelables citoyennes) ; recueillir les promesses de participation éventuellement.

Des réunions se sont tenues en novembre à Mayenne, St Hilaire du Maine, Azé, Evron, Craon, Le Genest ST Isle, Laval, Fougères et La Baconnière.



Nos participations aux Evènements : Des membres du CA ont participé aux événements suivants :

- 4 mai « Sortir du Nucléaire » au Bois de l'Huisserie
- 1er septembre : Forum des associations de Laval
- 7 novembre : Soirée-ciné à Château-Gontier
- 3 décembre , soirée ciné à Montsûrs

Notre communication en 2019 : Hormis nos participations aux évènements et rencontres citoyennes qui sont déjà de bons vecteurs de communication, Vents Citoyens et sa commission Communication ont préparé et adressé en juin dernier, à 690 sympathisants, **l'éolien n° 9**.

PARC EOLIEN DE ST HILAIRE DU MAINE avec le développeur ABOWIND :

L'enquête publique a eu lieu du 10-12-2018 au 10-01-2019, le commissaire enquêteur a émis un avis favorable au projet le 10 février 2019 ; durant l'enquête, le commissaire a reçu près de 70 expressions favorables par mail ou courriers, contre une défavorable reçue du Rhône par des anti-éoliens.

Le Préfet de la Mayenne a autorisé le 5 juillet 2019 la SNC ferme éolienne de ST Hilaire du Maine à exploiter un parc de quatre éoliennes.

Parallèlement, nous avons signé une convention avec Abowind le 28 février 2019 qui a eu pour objet de clarifier les prestations effectuées par Vents Citoyens dans la réalisation du projet, de déterminer la rémunération due par Abowind à Vents Citoyens dans la réalisation de celles-ci, et de fixer une période d'exclusivité de 6 mois pour les négociations entre Abowind et Vents Citoyens. Cette période de six mois a commencé mi-juillet (date d'affichage de l'arrêté en mairie) pour s'achever mi janvier 2020.

Au premier semestre, notre conseiller juridique a préparé un projet de statuts pour la nouvelle SAS à créer qui a été étudié en commission et aux CA des 21 avril et 20 juin.



VENTS CITOYENS

Par courriers et courriels du 9 mai, nous avons informé les collectivités partenaires et SEM de l'évolution du projet (région, département, intercommunalité d'Ernée, commune de ST Hilaire du Maine, Territoire d'Energie 53 ...)

L'association Vents de Colère s'est manifesté après l'enquête auprès du Préfet de la Mayenne, ce qui a suscité de l'inquiétude du développeur ; nous avons pris contact avec le président de cette association et les échanges se sont déroulés dans un climat apaisé.

En amont de la rencontre fixée le 22 octobre avec Abowind ayant pour objet le prix d'acquisition du parc, une réunion s'est tenue le 8 octobre avec nos partenaires la Caisse des Dépôts et Energie Partagée à laquelle s'est joint Territoire d'Energie 53 qui a exprimé la volonté d'investir dans ce parc à nos côtés. De la rencontre avec Abowind le 22-10, aucun accord n'a été trouvé pour le prix de cession (l'écart entre notre offre et leur valeur marchande du parc était trop important : 5 millions d'euros) ; les deux parties ont décidé de revoir leur business plan et de se rencontrer à nouveau en novembre.

Une visio-conférence est organisée le 8 novembre par Abowind dans les locaux de Territoire d'Energie 53 avec la participation de tous nos partenaires. Nous faisons part à Abowind d'une différence notable dans le prévisionnel de productible annuel : Vents Citoyens table sur un productible de 25 300 MGW contre 28 700 pour Abowind.

Etant donné leur engagement auprès de la municipalité de ST Hilaire du Maine, Abowind nous a fait une nouvelle proposition le 14 novembre 2019 pour l'acquisition de 25 % des parts sociales de la société de projet aux conditions suivantes :

- valeur globale du projet évaluée par Abowind : 21 millions d'€
- dont crédit bancaire : 17 millions d'€
- soit un montant total de fonds propres de 4 millions d'€
- 25 % détenus par la SAS citoyenne Vents Citoyens : un million d'€
- 75 % détenus par Abowind soit 3 millions d'€

Réuni en séance extraordinaire le 20 novembre, le CA a accepté, à la majorité, cette proposition du développeur.



Nous avons exprimé auprès d'Abowind une forte intention de choisir comme « acheteur-agrégateur » de l'électricité produite la société Enercoop : sur ce point aucune objection de la part d'Abowind mais il faudra obtenir l'accord du financeur. De la prime de gestion « Enercoop », nous espérons obtenir une bonne part pour l'association Vents Citoyens qui permettra de financer de la communication autour de ce parc auprès de tout public et diverses actions pour développer les énergies renouvelables sur le territoire. Nous avons souhaité que le siège social de la société de projet soit domicilié en Mayenne : aucune objection d'Abowind

Nous avons rencontré le 8 janvier dernier, un représentant d'Enercoop.

Une récente visio-conférence (16 janvier) avec Abowind a permis d'actualiser le calendrier prévisionnel des travaux -mise en service projeté en novembre-décembre 2020-. ; de rappeler nos demandes pour l'ensemble des contrats (développement, maintenance...), de confirmer la participation de nos partenaires (Energie Partagée et TE53) dans la future SAS citoyenne ; d'être informé de leur négociation avec les banques, des formes de constitution du capital et des modalités de notre communication auprès des médias et du public.



PROJET DE PARC EOLIEN – sur les communes d’Argentré-Bonchamp-Louverné avec le développeur IEL – ST Brieuc:

Le 10 janvier 2019, nous avons rencontré les maires concernés par ce projet et des responsables politiques et administratifs de Laval Agglomération . Suite à cette rencontre, nous avons été invité à leur adresser un dossier complet sur ce projet tant juridique, administratif que technique . Nous l'avons réalisé avec le soutien logistique d'IEL ; Ce dossier a pour finalité d'étudier la faisabilité d'implantation de deux éoliennes sur le nouveau parc économique« Grand Ouest ». Ces deux éoliennes permettraient la réalisation d'un parc de cinq éoliennes ; en effet IEL a obtenu les accords fonciers pour les trois premières sur des parcelles appartenant à des privés.

Ce dossier a été adressé fin février à Mrs Zochetto et Bordes respectivement président et vice-président de Laval Agglomération ; Mrs Boivbouvier, Poisson, Lefort, respectivement maire des communes de Louverné, Bonchamp et Argentré.

Dans le cadre de la révision du PLUI de Laval Agglomération, nous avons rencontré le vice-président en charge de ce dossier, Mr Guérin, maire de Parné sur Roc et du chargé de mission du PLUI , nous leur avons remis le même dossier ainsi qu'au commissaire enquêteur afin de le sensibiliser sur ce projet de parc éolien sur les 3 communes de l'agglomération.

Le 25 novembre, nous avons rencontré la chargée de mission Climat-Energie de Laval Agglomération Mme Ricou. Elle s’est engagée à organiser une rencontre début décembre entre IEL, Territoire d’Energie Mayenne, Vents citoyens, le Conseil départemental, des élus de Laval Agglo, Mme Rivière responsable du service économique de Laval Agglo et Claire Legrand d’ECPDL pour étudier la faisabilité technique d’implantation de deux éoliennes sur le nouveau parc économique « Parc Grand ouest » sur les communes d’Argentré- et Bonchamp.

Autres activités et formation : Nous avons participé à la rencontre organisée par ECPDL (énergie citoyennes en Pays de la Loire) le 30 avril et à une formation à Angers le 16 mai ;

Adhésions : En conclusion de ce rapport, nous étions, en 2019 , 95 adhérents.

Le secrétaire

Maurice BOUTTIER



LA LGV

1 – Les Sarthois échouent dans leur tentative de remise en cause du décret de nov. 1999 sur le calcul des nuisances sonores.

2 – Suite à l'étude du CGEDD, un plan de traitement des nuisances sonores a été mis en place.

3 – L'avocat du CRI 53 et des 73 plaignants de la Mayenne a déposé un référé expertise en octobre 2019. On attend la nomination d'un expert.

RÉPARATION DES NUISANCES SONORES LIÉES À LA LGV

Les riverains sont dépités

Sur 900 cas recensés, 63 habitations ont été retenues pour bénéficier du plan de traitement des nuisances sonores.

Jeudi dernier, les représentants des trois comités de riverains impactés par les nuisances sonores de la LGV Bretagne-Pays-de-la-Loire (Sarthe, Mayenne et Ille-et-Vilaine) sont ressortis très déçus de la première réunion de travail interrégionale sur la réparation des nuisances.

13 en Mayenne

Sur les 900 cas recensés de riverains impactés en Sarthe, Mayenne et Ille-et-Vilaine, le plan d'action présenté par la Dreal Bretagne et ERE a retenu 63 habitations éligibles dont 13 en Mayenne. Les associations ont émis des réserves portant sur l'avant-projet d'implantation de la ligne présenté et la limite maximale de niveau sonore retenue. Elles estiment par ailleurs



Les riverains de la LGV Bretagne-Pays-de-la-Loire sont ressortis déçus de la première réunion de travail sur les indemnisations des nuisances sonores.

que l'enveloppe ministérielle est manifestement insuffisante pour traiter les 200 km de ligne multipliés par deux rives. Cette réunion faisait suite à la mission du CGEDD (Conseil général de l'environnement et du développement durable) venue constater les nuisances durant l'été 2018. Cette mission avait débouché sur la reconnaissance des nuisances et l'octroi d'une enveloppe de 33 millions d'euros du ministère

des Transports dont 11 pour la Mayenne. « On n'a pas fini de se battre », annonce Jean Le Duff. Le président du CRI35 envisage la mise en place d'un fonds avec le soutien des communes impactées pour financer une procédure collective d'ici le 31 décembre 2021. Quitte à ce que ceux qui n'ont pas obtenu satisfaction se retournent devant le tribunal administratif. Cette stratégie n'est pas celle

du CRI 53 qui a déposé un référé devant le tribunal administratif portant sur 70 dossiers pour nommer un expert indépendant. La prochaine réunion de travail se tiendra en décembre avec les financeurs dont la région Bretagne. « Ensuite, il faudra être présent sur le terrain et les marquer à la culotte », prévient Jean Le Duff. Les premiers travaux auront lieu fin 2020.

Emmanuel Blois

CDLM 07-11-2019



ÉLEVAGE & INDUSTRIE

APROCHIM

*Paru dans le
Haut-Anjou ?*

*Mais non ! C'est la
revue nationale
Actu-Environnement
(23-01-2020)!*

Un nouveau sinistre dans l'établissement Aprochim en Mayenne

Un nouveau sinistre dans l'établissement Aprochim en Mayenne

Risques | 23 janvier 2020 | Laurent Radisson



© Studio Laure

Un incendie s'est déclaré dans l'usine Aprochim de Grez-en-Bouère (Mayenne), le 22 janvier au matin, rapporte l'AFP. Cet établissement, classé Seveso seuil haut et appartenant au groupe Chimirec, est spécialisé dans le traitement des déchets contaminés par des polychlorobiphényles (PCB).

<https://www.actu-environnement.com/ae/news/aprochim-chimirec-grez-mayenne-pcb-incendie-34848.php4>

APROCHIM par ETB

Vendredi soir une quarantaine de personnes ont assisté à l'assemblée générale de l'association environnementale Entre Taude et Bellebranche.

En première partie, Monsieur Pierre Lemesle est venu développer devant les adhérents de l'association le projet du collectif « les chemins de traverse 53 ». Ce collectif œuvre notamment pour protéger les chemins pédestres et les haies de nos bocages. Cette intervention fait notamment écho à des décisions de ventes de chemins ruraux contestées sur la commune de Grez en Bouère et à la mise en œuvre d'un PLU intercommunal dont les mesures concrètes de protection de l'environnement sont encore très floues

Par la suite Danielle Mothais et Benoit Marichal, tous deux co-président(e)s d'Entre Taude et Bellebranche, ont présenté le travail de l'association au cours de l'année 2018 : protection des haies, suivi du plui de Meslay-Grez et suivi des deux usines locales classées SEVESO, BRENNTAG et APROCHIM.

Aprochim a encore malheureusement occupé le devant de la scène. Après la grave explosion d'octobre 2017, explosion qui a engendré une pollution du milieu pendant plusieurs mois, l'usine a d'abord été mise en demeure en avril par l'Etat de respecter son arrêté préfectoral. L'usine ayant à nouveau polluée en juillet, août et septembre la préfecture a alors travaillé à un arrêté de suspension de l'usine.... qui ne sera jamais mis en œuvre car durant un seul mois (novembre) l'usine réussira à respecter ses engagements avant de les dépasser à nouveau dès décembre 2018 !

L'association est absolument effarée par cette impuissance de l'Etat, cette absence totale de gendarme alors que tout à chacun peut facilement constater les nombreux dépassements qui ont encore jalonné l'année 2018.

Cette absence de décision doit nous amener à réfléchir à d'autres modes d'actions d'autant que les dépassements restent récurrents.

Le nouveau CA reconduit à l'identique, moins M. Vauzelle, qui aspire à prendre un peu de repos bien mérité, réfléchit à de nouvelles modalités d'actions pour qu'enfin la société Aprochim soit contrainte de respecter ses engagements environnementaux. Il est plus que temps qu'agriculteurs et riverains ne soient plus les perpétuelles variables d'ajustement.



ADTERA BILAN 2019

Collectif 53 est devenu ADTERA en Mai 2019 Association de Défense du Territoire des Avaloirs, actuellement 6 membres ont une cotisation à jour.

AXES des actions menées en 2019 :

- Elevages industriels : contributions aux enquêtes publiques ICPE, alertes suite à la veille sur le site de la Préfecture...
- Méthanisation : formation et vigilance - PLUi et haies - Contributions au niveau national en réseau avec d'autres associations

Pour 2020

ELEVAGES INDUSTRIELS

Le collectif 53 est intervenu sur le département de la Mayenne mais ADTERA a choisi de n'apporter de contributions que sur son seul territoire et d'alerter FE53 sur les projets concernant les autres territoires. Puisqu'il faut faire face à d'autres attaques concernant l'environnement.

1. TERRENA : en janvier. Suite à la contribution dénonçant le projet d'élevage de canards de barbarie à Charchigné portant le logo Terrena, en commun avec le collectif Plein Air, un courrier a été adressé à la direction de Super U et à celle de Terrena pour dénoncer ce projet en contradiction avec les valeurs affichées par les « nouveaux agriculteurs »
2. En janvier : contribution concernant le projet d'élevage avicole de l'EARL du Bois Joli à Juvigné en ZAR, à proximité d'une zone humide, tant sur le bien-être animal que sur la dégradation du paysage, de la consommation d'eau que du CO2 lié aux transports non comptabilisé etc
3. En mars : Contribution concernant le projet d'élevage avicole de 39943 emplacements à Bourneuf la forêt pour les mêmes questions de BEA, de consommation d'eau par forage, de proximité de zone humide et usage d'énergie fossile...
4. Idem à Saint Georges le Flécharde avec 39600 emplacements en relevant la non prise en compte de l'ammoniac dans l'évaluation des nuisances, les fumières non couvertes et le risque d'écoulement des jus...
5. Alertes pour FE53 : élevage de 500 veaux de boucherie puis de 3 élevages de porcs ICPE. Dont 1 à Courcité sur lequel ADTERA a pris des renseignements concernant la modification annoncée des effectifs.
6. Août : contribution de Soutien (critique sur la consommation d'eau, les haies à restaurer etc..) à un projet d'élevage (passage en bio) de vaches laitières près de Pré en Pail. Le porteur de projet a adressé une lettre, répondant à nos questionnements en apportant des éléments positifs. Contact sera pris dès acceptation du projet élaboré avec la chambre d'agriculture.



ENQUÊTES PUBLIQUES

METHANISATION

ADTERA a eu connaissance d'un projet porté par la CCMA concernant la construction d'un méthaniseur pour injection de gaz dans le réseau de Villaines la Juhel. Une étude a été lancée et un groupe d'agriculteurs s'est constitué.

Organisation de 3 rencontres à Villaines la Juhel avec FE53 pour une formation interne concernant la méthanisation et les questions associées.

Les samedis 9 mars, 4 mai et 9 juin la participation Alain Roussard, Roger Godefroy, Alain Badier, Jean Marie Van Herpe et en vidéo conférence Henry Legoas d'ENGIE ont permis d'apporter des réponses à nos interrogations. De nombreux documents ont également été mis à disposition des membres d'ADTERA.

Une rencontre avec le président de la CCMA a permis d'avoir quelques informations et de manifester notre intérêt vigilant et informé sur la question.

PLUi et HAIES

Dès octobre, ADTERA s'est attaché à comprendre les enjeux et le processus des PLUi en cours dans les territoires pour apporter une contribution pertinente et informée.

Nous avons participé et tenté d'intervenir dans les réunions publiques concernant les haies et leur recensement, sur les registres en mairies dans nos communes (Crennes, Villaines) et sur les consultations d'autres PLUi que celui de la CCMA, Lassay notamment.

Les discussions avec les commissaires enquêteurs, le chargé de mission PLUi de la CCMA, les contributions des associations comme Les amis de la Vaudelle, FE53, ou le collectif bocage 53 ainsi que les échanges de mails nous ont permis de réagir à cet événement important. D'autant que l'enjeu est fort pour nos territoires du nord Mayenne concerne les haies qui disparaissent avec les conséquences dont nous avons pris conscience.

Nos contributions s'alimentent de ces précieuses sources.

Seul PLUi non bouclé et valant SCOT, celui de la CCMA donnera encore lieu à des interventions d'ADTERA début 2020.



RESEAUX et COLLABORATIONS

- 1 - FE53 nous a fortement accompagnés dans la transformation en association déclarée.
Les amis de la Vaudelle, le collectif bocage 53 ont également contribué à notre construction
- 2 - Le collectif plein air qui comme nous lutte contre les élevages industriels nous apporte toujours sa compétence concernant le bien être animal, les réglementations et l'inscription dans le réseau européen. Nous avons pu ainsi être associés à des textes concernant la PAC en cours de rédaction.
- 3 - ADTERA est solidement inscrit dans un réseau qui dans diverses régions en France s'efforce de limiter l'expansion des élevages industriels et des méthaniseurs à visée industrielle et peu soucieux des sols et de l'eau particulièrement.

Ces réseaux ont permis d'intervenir à temps dans des actions : consultations publiques sur les pesticides, consultation des chambres d'agriculture sur les relations avec les agriculteurs, courriers aux gros de l'agroalimentaire, pétitions ou actions communes avec des ONG d'envergure.

EN 2020

- 1 - Suite du PLUI de la CCMA et vigilance sur les haies
- 2 - Veille sur le site de la Préfecture concernant les ICPE
- 3 - Méthanisation : suivi du projet sur Villaines mais aussi visites prévues de sites
- 4 - Interventions auprès des élus des communes où nous sommes présents sur les questions d'environnement : cuves de digestat liquide non couvertes, pesticides, eaux pluviales/haies par exemple. Rencontres avec les élus pour donner notre avis sur les projets liés à l'environnement.
- 5 - Et en fonction de nos forces : visites chez des agriculteurs « vertueux », d'installations industrielles, randonnées sur des chemins « choisis », le tout en collaboration avec d'autres associations proches
- 6 - Conférences (prévues en 2019 et repoussées) : qualité de l'air ou cycle du carbone dans le sol.



Ces 2 usines ont un problème commun : le projet d'utiliser des quantités considérables d'eau.

VAIGES - PROJET PFC

Le non de la fédération de l'environnement

L'enquête publique au titre des installations classées pour la protection de l'environnement concernant l'implantation de la SAS Poultry Feed Compagny sur la zone de l'Oriolet à Vaiges s'est achevée le 29 octobre dernier. Cette usine de traitement des carcasses de volailles pour la fabrication d'aliments à destination de la pisciculture au Chili doit entrer en activité en 2020 avec, à la clé, 35 emplois. La Fédération pour l'environnement en Mayenne a émis un avis défavorable. Ses observations portent sur la création du réseau d'irrigation et d'épandage de boue. La fédération fait remarquer que « le projet a nécessité une emprise de terres agricoles extérieure à la zone artisanale. Que ce site se trouve en tête de bassin versant de la rivière la Vaige, proche de la ligne de séparation des eaux avec la rivière de l'Ouette qui n'a fait l'objet d'aucune étude. » Elle

remarque qu'« aucun détecteur de rejets n'est envisagé sur la gestion des effluents et que l'approvisionnement en eau potable n'a pas été calculé. Le choix du site ne répond donc pas aux ressources en eau nécessaires pour un tel projet (500m³ par jour et 80 m³ par heure en débit de pointe, soit le tiers des volumes prévus au captage de l'Ecrillé. » Autre réserve, « le réseau d'apandage et d'irrigation prévu pour limiter les impacts des rejets sur le ruisseau de la Rotrie, dessert des parcelles ayant fait l'objet d'un plan de drainage avec des risques de ruissellement. Une partie de ces parcelles drainées se trouve dans une des têtes de bassin de L'Ouette, rivière elle aussi très fragile. » La fédération s'interroge aussi sur « les nuisances olfactives de la future station d'épuration industrielle située au sud du site alors qu'aucun comptage de la population n'a été réalisé



Le plan de masse du site à proximité du ruisseau du Rotrie. Document : cabinet Dekkra présenté à l'enquête publique.

sur le périmètre de 3km réglementaire. » Autres remarques : un manque de précision sur le volet sonore, la préservation du bocage, la mise en place d'un comité de suivi et la présence du grand capricorne. Des arguments sur lesquels s'appuie le collectif de

Sauvegarde de la vallée de la Vaige et de l'Ouette. Celui-ci vient de lancer une pétition en ligne sur : change.org/p/monsieur-le-pr%C3%A9fet-de-la-mayenne-non-a-la-pollution-de-notre-environnement.

Emmanuel Blois

Le non de FE 53 CDLM 14-11-2019



- Participation au **CODERST** – Titulaire : Daniel GRIVOT, suppléant : Roger GODEFROY

Tout savoir sur le CODERST de la Mayenne :

<http://www.mayenne.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-eau-et-biodiversite/Coderst/Definition-et-composition-du-CODERST>



DECHETS

PARTICIPATION AUX COMMISSIONS

Commission Déchets

SÉCHÉ ENVIRONNEMENT

Louis RACINE
Roger Godefroy

Commission Consultative des Services Publics Locaux

Déclinaison des services :

- Déchets ménagers et assimilés
- Transports urbains
- Piscine Aquabulle
- Très Haut Débit
- Eau et assainissement



METHANISATION & PESTICIDES

COLLECTIF CHARNIE AG 2020 FE53 RAPPORT D'ACTIVITE

CHAMMES

En 2020, le Collectif pour la Sauvegarde de la Charnie a déposé dans plusieurs enquêtes publiques, notamment celle pour le PLUi des Coëvrons. Dans cette déposition, nous avons dénoncé fermement la passivité d'un grand nombre d'élus des Coëvrons face à la dégradation du bocage, refusant ainsi de contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique. En particulier il nous semblait inacceptable que les dirigeants de cette CC laissent leurs collègues libres de procéder aux inventaires des haies dans leurs communes. Nous avons bien apprécié que les trois commissaires enquêteurs, s'ils ont rendu un avis favorable pour le PLUi, l'ont assorti d'une ferme réserve concernant la préservation des haies. A savoir que « l'intégralité du linéaire de haies à enjeux « très fort » et « fort » devra faire l'objet d'une norme de protection ». Dans le même temps notre collègue Jean-Marc Lalloz, coordinateur du Collectif Bocage, adressait aux élus du département une lettre ouverte afin qu'ils décident enfin des mesures qui s'imposent. Pour ce qui le concerne, le Président de la CC des Coëvrons a fait savoir à JM Lalloz que sa lettre serait lue lors de prochaine réunion des maires de la CC. Intéressant donc de relever qu'une confluence d'interventions débouche sur un début d'action.

Par ailleurs le Collectif Charnie a participé aux premières réunions du Comité de suivi du méthaniseur de Sainte-Suzanne et Chammes dont la construction va débuter au printemps. Le Collectif a rappelé ses réserves quant à l'introduction de cultures énergétiques, en particulier le maïs, et de déchets des abattoirs susceptibles de contenir des éléments pathogènes, inacceptables pour des épandages car non neutralisables par une pasteurisation à 70°. Nous avons émis les mêmes réserves sur des projets de territoire côté Sarthe, à Loué et Conlie.



LA FE 53 DÉPASSE LES FRONTIÈRES

CHARCHIGNÉ

LIVRÉ-LA-TOUCHE

CHÂTEAU-GONTIER

MESLAY-DU-MAINE

VILLAINES-LA JUHEL

CONGRIER

BOURG-DES-COMPTES (35)

MARANS (49)



EAU ET POLLUTION



Suivi de la qualité de l'air :

4^e collège d'Air Pur Pays de la Loire (Louis RACINE)

Commission de l'eau (Albert BADIER)



ORGANISATION INTERNE



LA FE 53 BIEN VIVANTE

Site Internet en construction (sera opérationnel en mars 2020)

Participation à Planète en fête

Lien avec d'autres départements
(méthanisation – ondes magnétiques)

Habilitation renouvelée pour 5 ans

Agrément renouvelé pour 5 ans

Formation sur les sentinelles de la nature

<https://sentinellesdelanature.fr/>

Bilan après 9 ans d'existence : près de 50 % des projets suivis par la FE 53 ont été modifiés, voire annulés.





➤ Rapport financier

**par Daniel GRIVOT,
Trésorier de la FE 53**



RECETTE TOTALE 2019 : 2 809,10 €

Recettes Adhésions FE 53		
n°	Nom Association	2019
1	Mayenne Nature Environnement Louverné	150
2	asso de défense territoire des Avals Crennes sur Fraubée	40
3	CRI-Collectif représentation intérêts des riverains de la LGV	40
4	Ville campagne -Bois Gamats	
5	Jamais de Porcherie Industrielle à Arqueney	40
6	Amis de la vaudelle à St Thomas	40
7	Brée Montsurs et St Ouen	40
8	Entre Taude et Bellebranche - St Brice /Bouere	40
9	Les Bruants - Soulgé sur Ouette	40
10	Place au vélo - Laval	40
11	les Amis du Village de Cheméré le Roi	40
12	Le Bel Air de la Ricouliere- Louverné	40
13	Evron défense Environnement - EDE	40
14	Union pour Environnement St Georges Buttavent	40
15	Collectif Sauvegarde de la Charnie - Blandouet	40
16	Association pourquoi Rocade Nord Château Gontier	
17	ADTEC Assoc de Défense du Territoire Craonnais	40
18	A P C- air pur Craonnais	
19	Collectif de Défense St Michel de Feins	40
20	Collectif Laval Agglo - Bonchamp Les Laval	45
21	Pays de Loiron Environnement	40
22	Vents citoyens St Hilaire du Maine	40
23	Bien Vivre sur les Hauteurs de Saint Jean sur Mayenne	
24	Collectif qualité de vie et droit de savoir Ste Suzanne et Chammes	40

Adhésions Individuelles		
1	Racine Louis - Laval	15
2	Badier Albert - 53170 Ruille Froid	15
3	Richard Dominique la Richardaie 53210 Louverné	15
4	Clemendot catherine	
	Le Grand Champ route de Montjean 53940 Ahuillé	15
5	Landeau Bernard 53810 Changé	15
6	Guhéry Daniel 53810 changé	15
	Grivot Daniel 53700 Villaines La Juhel	15
	Total des Adhésions	1 020 €
	Dons	
	Clemendot Catherine	25
	Indemnités kilométriques	1510
	Recettes diverses	
	Ventes coquelicots	137 €
	Pot de l'AG remboursé par le collectif riverains de la L G V	86,58
	Intérêt Livret Bleu 2019	30,54
	Total General	2 809,12 €

ADHESIONS DES ASSOCIATIONS : 950 €

ADHESIONS INDIVIDUELLES : 105 €

TOTAL DES ADHESIONS : 1 020 €



DEPENSE TOTALE 2019 : 2 618,30 €

Dépenses 2019			
<u>DATES</u>	<u>Désignation</u>	<u>Montant</u>	<u>Chèque N°</u>
14/01/2019	Achats auto collants	40	3012583
24/01/2019	Achats Assemblée générale, cidre, jus de pomme	38,73	5949401
29/01/2019	Achats assemblée générale, eau ,gateaux gobelets	14,85	5949402
01/02/2019	Achats assemblée générale, 6 brioches	33	5949403
06/02/2019	Adhésion générations futures	50	5949404
13/03/2019	Adhésion Air Pays de la Loire	15	5949405
13/03/2019	Location salle AG Meslay du Maine	100	5949406
11/06/2019	prise en charge à 50% billet de train réunion FNE	49	5949407
12/06/2019	2 Carnets de timbres	21,12	5949408
26/07-2019	Location stand planète en fête, Civam Bio	90	5949409
25/10/2019	Adhésion 2019 France Nature Environnement	492	5949410
31/10/2019	Adhésion Ligue de L'Enseignement, salle réunions	124,6	5949411
10/11/2019	France Nature Environnement	40	5949412
31/12/2019	Remboursements dons kilométriques	1510	
	Total des Dépenses	2 618,30 €	

SOLDE ANNÉE 2019 :
+ 190,82 €

BILAN AU 31-12-2019 :
+ 5 054,34 €

Fédération pour l'Environnement en Mayenne (FE-53)

Bilan financier 2019

Report du solde 2018 :	4863,52
Recettes 2019 :	2809,12
Total	= 7672,64
Dépenses 2019 :	2618,30

Solde au 31 Décembre 2019 5054,34 €



CONFÉRENCE / DÉBAT

AGRICULTURE SANS PESTICIDES : QUELS ENJEUX ?



➤ 20 h 30 : Conférence



(60 personnes environ)

